

Commune  
de  
Jalhay

École communale mixte de SART  
Rue de l'École, 10 à 4845 JALHAY  
087/47.54.89 ecole.sart@jalhay.be

# Projet d'établissement



# Projet d'établissement

## 1. PREAMBULES

Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le Conseil de Participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans ce projet d'établissement.

L'école a prioritairement un rôle d'enseignement. Les parents ont prioritairement un rôle d'éducation. Le respect et la collaboration au sein des deux parties favorisent l'épanouissement et la réussite de chacun de nos élèves.

## 2. OBJECTIFS PRIORITAIRES

L'équipe éducative et pédagogique de Sart s'engage avec votre soutien à aider vos enfants à devenir des citoyens responsables en les ouvrant au monde extérieur et en les initiant à des démarches démocratiques. Le respect de soi et des autres sera notre ligne de conduite.

## 3. PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

### 3.1. Nos méthodes au quotidien

#### 3.1.1. Compétences disciplinaires et transversales

L'enfant est acteur et/ou actif lors des apprentissages.

**La continuité des apprentissages** est assurée par le transfert de référentiels au cycle suivant.

**Les évaluations formatives et sommatives** se pratiquent pour situer l'enfant dans ses apprentissages.

#### 3.1.2 Découverte, production, création

En fonction des projets, permettre à l'enfant d'aborder différentes formes de productions et de créations via :

- des expositions ;
- la bibliothèque ;
- des visites diverses ;
- des personnes ressources ;
- le site internet ;
- ...

### 3.1.3. Articulation pratique/théorique

Après découverte d'une nouvelle notion (par manipulations, expérimentations ...) en collaboration avec l'équipe éducative, l'enfant dégagera des concepts, des stratégies qu'il pourra ensuite mettre en pratique.

### 3.1.4. Equilibre travail individuel et collectif

Selon les besoins, l'élève effectuera ses apprentissages grâce à différentes pratiques pédagogiques : travail individuel, collectif, différenciation, tutorats, ateliers, aménagements raisonnables, ...

### 3.1.5. Les évaluations

- évaluations formatives et sommatives internes à l'école ;
- évaluations de fin de cycle en P2 et P4 ;
- évaluations externes non certificatives en P3 et P5 ;
- évaluation certificative : CEB P6.

### 3.1.6. Eveil aux professions

A diverses occasions, l'enfant rencontrera des personnes ressources.  
Dans le cycle supérieur, l'élève est amené à découvrir des métiers techniques et à visiter différentes écoles secondaires tous réseaux confondus.

### 3.1.7. Accès aux médias

Durant sa scolarité, l'élève sera amené à accéder à divers médias : bibliothèque, presse écrite, supports audiovisuels, ordinateurs, cyber classe, tableau interactif, projecteur, site internet ...

### 3.1.8. Activités culturelles et sportives

Les activités culturelles et sportives seront abordées au travers de l'initiation à différents sports, de sorties et en fonction de la vie associative de notre village et de l'actualité.  
Durant sa scolarité, l'élève sera amené à participer à des classes de dépaysement (classe de mer, commune, de ville et/ou sportive ...) et à une ouverture multiculturelle.

### 3.1.9. Citoyenneté

L'élève sera sensibilisé à la citoyenneté en participant à des actions organisées :

- par divers partenaires socioculturels (commémorations, actions solidaires, APPER, prévention police, CPMS, PSE ...)
- au sein du village, de l'école, de la classe (règlement de l'école, charte de vie et respect de son lieu de vie).

### 3.1.10. Ouverture sur le quartier

- sensibilisation à la mobilité ;
- découverte progressive de la commune : géographique, historique, patrimoine ;
- accès à la bibliothèque ;
- partenariat avec différents intervenants du village comme le Centre Culturel, la Jeunesse Sartoise, la Maison des jeunes, le Comité Culturel, ...

### 3.1.11. Communication

Chaque enfant dispose d'une farde de communication, et en primaire d'un journal de classe.

Des réunions de parents sont organisées durant l'année ; la première ayant lieu début septembre.

Dans l'école, des panneaux d'affichage renseignent sur la vie scolaire.

L'école ouvre ses portes une fois par an.

**L'équipe éducative reste à votre disposition selon ses disponibilités. Un rendez-vous peut être pris avec l'enseignant.**

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des classes, des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.

## 4. Actions concrètes

L'équipe éducative a décidé de privilégier l'éducation relative au **respect** au travers :

- de projets communs à l'école ;
- de projets par cycles ;
- de projets « classes ».

### 4.1. Buts

- respecter son environnement ;
- renouer des liens avec la nature et apprendre à gérer nos ressources pour un développement durable ;
- développer la sensibilité ;
- stimuler l'esprit critique, la coopération afin de former des élèves responsables ;
- s'ouvrir au monde ;
- valoriser l'estime et la confiance en soi.

## 5. Année complémentaire

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative. Des aménagements raisonnables seront mis en place : différenciation et remédiations en collaboration avec le CPMS et les différents intervenants s'occupant de l'enfant.

## 6. Intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé

Elle sera favorisée par un encadrement accru du reste des élèves afin d'accepter la notion de différence. La différenciation sera pratiquée pour palier aux manquements spécifiques éventuels. En fonction des possibilités, une adaptation des horaires au rythme de travail de l'enfant pourrait être envisagée en concertation et avec l'approbation de l'équipe éducative.

## 7. Formation des enseignants

### 7.1. Formations sur base volontaire

Les enseignants s'inscrivent librement aux modules de formation continuée proposés par le CECP (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces), ou autres formations reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, à raison de 5 journées maximum par an. Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon son intérêt mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe.

### 7.2. Formations obligatoires

- Le Pouvoir Organisateur se charge d'organiser 2 journées de formation au niveau MESO en déléguant l'organisation de celles-ci au CECP.
- La direction de l'école se charge d'organiser 1 journée de formation au niveau MICRO.

## 8. GENERALITES

**Ce projet d'établissement est élaboré en fonction du :**

- **Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental ;**
- **Décret « Ecole de la réussite » (article 7) ;**
- **Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.**
  - Décret du 11/07/2002 ;
  - Organisation des formations en cours de carrière.

Construit par :

**Les Enseignants et la Direction**

Adopté par :

**Le Conseil de Participation**

Approuvé par :

**Le Conseil Communal en date du 21 octobre 2019**

Le présent projet d'établissement prend effet à la date du 1<sup>er</sup> novembre 2019

# RESPECT

## AMENER L'ENFANT À SE RESPECTER

APPRENDRE À RESPECTER SON CORPS, SENSIBILISER LES ENFANTS À UNE BONNE HYGIÈNE DE VIE

AMÉNAGEMENT DE TEMPS DE RELAXATION (AVEC INTERVENANT EXTÉRIEUR OU NON).  
ANIMATIONS CULINAIRES.  
AIDE DU CPMS.  
ACTIVITÉ SPORTIVE COMMUNE À TOUTE L'ÉCOLE.

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## RESPECTER AUTRUI

COOPÉRER ET ÊTRE SOLIDAIRE

GESTION DU BRUIT.  
RÉINSTAURER LE BONJOUR QUOTIDIEN.  
ACTIVITÉ COMMUNE À TOUTE L'ÉCOLE UNE FOIS PAR AN (FÉDÉRATRICE).  
PROMOUVOIR LES JEUX DE COOPÉRATION.  
AMÉNAGEMENT DE ZONES DANS LA COUR (BALLON, COURSE, CALME, DANSE, ...).  
CRÉER DES CERCLES DE DISCUSSIONS.  
INSTAURER UNE BOÎTE À ÉMOTIONS.

RESPECTER LES ADULTES ET LES ENFANTS

## RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

RESPECTER LA NATURE

ENCOURAGER L'UTILISATION DE GOURDES ET BOÎTES À TARTINES (DÉVELOPPEMENT DURABLE).  
FONTAINE À EAU.  
PARTICIPATION À « WALLONIE PLUS PROPRE ».  
TRI DES DÉCHETS, COMPOST.  
EN MATERNELLE, UNE SORTIE « NATURE » PAR MOIS.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

## RESPECTER LES RÈGLES

OBSERVER, CRÉER, APPLIQUER DES RÈGLES

CRÉER UN PANNEAU (COMMUN À CHAQUE CLASSE) AVEC LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE POLITESSE.  
SENSIBILISER AU RESPECT DES HORAIRES DE L'ÉCOLE (RÉUNION DE RENTRÉE).  
CRÉATION D'UNE CHARTE DE VIE COMMUNE À TOUTES LES CLASSES.